

Rouen, le 27 décembre 2019

43 communes de la Seine Maritime supplémentaires concernées par une eau du robinet impropre à la consommation à la suite des fortes précipitations

L'Agence régionale de santé de Normandie fait savoir que les syndicats d'eau potable Vallée de La Saane, Auffay-Tôtes (en partie) et Caux-Central (en partie) et la communauté de communes Caux Austreberthe (en partie), regroupant 20 communes en totalité et 23 communes en partie (soit environ 16 180 habitants), distribuent également une eau colorée ou trouble en raison des fortes précipitations. Ces secteurs s'ajoutent aux deux syndicats déjà touchés (3 sources Cailly Varenne Béthune et Mont Cauvaire).

Il s'agit de particules d'argiles et de limons, très rapidement entraînées dans les nappes souterraines par les pluies très importantes, responsables de l'érosion des terres. Ce phénomène accentue les risques de contamination microbienne.

En conséquence, la population de ces secteurs est invitée à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.

Cette eau ne doit pas être utilisée pour la boisson, le lavage des dents et la préparation des aliments sauf si elle est portée à ébullition.

Les abonnés sont directement informés par les collectivités ou exploitants qui mettent à disposition de l'eau embouteillée. Pour chacun des secteurs, un numéro peut être contacté pour plus d'information.

LISTE DES COMMUNES NOUVELLEMENT CONCERNÉES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

SECTEUR VALLEE DE LA SAANE (permanence STGS : 09 69 32 69 33)

Communes concernées en totalité

- Beauval en caux
- Val de Saane
- Auzouville sur Saane
- Bertrimont
- Calleville les deux églises
- Saane St Just
- St Vast du Val

Communes impactées partiellement :

- Imbleville (vallée)
- St Mards (sauf Soquentot)
- La Fontelaye (vallée)
- Biville la Baignarde (hameau des Béteaux)
- Bourdainville (3 abonnés)

SECTEUR AUFFAY-TOTES (permanence VEOLIA : 09 69 39.56.34).

Communes concernées en totalité

- Beautot
- Fresnay le Long
- Grugny
- La Houssaye Béranger
- Tôtes
- Varneville Bretteville
- Vassonville

Communes concernées en partie

- Auffay (Partie basse, hameau Mesnil Sauval et rue de Verdun)
- Biville la Baignarde (sauf quartier Le Béteau)
- Etainpuis (hameaux Loeuilly et Le Coudray)
- Frichemesnil (quartier La Joserie)
- Heugleville sur Scie (rue du Maréchal Foch et rue Duquesne)
- St-Denis sur Scie (hameau de Beuville)
- Saint Maclou de Folleville (sauf les hameaux Ordemare et La Pierre)
- St-Victor l'Abbaye (sauf quartier Le Menu Bois)

SECTEUR « CAUX CENTRAL-CCCAUX AUSTREBERTHE » (permanence SAUR : 02 50 72 40 09)

Communes concernées en totalité

- Blacqueville
- Bouville
- Croix-Mare
- Mesnil-Panneville
- Carville la Folletière
- St Martin de l'If (Fréville, Betteville, La Folletière et Mont de l'If)

Communes concernées en partie

- Villers –Ecalles (partie Haute)
- Ecalles Alix (sauf Loumare et RN 29)
- Cideville (Le Cidetot)
- Motteville (Runnetot et Beaulieu)
- Touffreville La Corbeline (route d'Yvetot et impasse Val au Cesne)
- Pavilly (Médinnerie, La Route)
- Ste Marguerite sur Duclair (La Crique)
- Ste Marie des Champs (Fourche, chemin de Loumare)
- St Paer (route de St Paer, Trubleville)
- St Wandrille Rançon (Etaintot, La Crique)

LISTE DES COMMUNES RESTANT CONCERNEES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

SECTEUR HAUT CAILLY (permanence VEOLIA : 09 69 39.56.34).

Communes concernées en totalité

- Cailly
- Saint-Germain-sous-Cailly
- La Rue Saint Pierre
- Saint-André-sur-Cailly
- Vieux-Manoir
- Pierreval
- Bierville
- Longuerue

Communes concernées en partie

- Morgny La Pommeraie (hameau de la Pommeraie)
- Fontaine Le Bourg (le Maltrait)

SECTEUR MONT-CAUVAIRE (permanence VEOLIA : 09 69 39.56.34).

Communes impactées en totalité :

- Mont-Cauvaire (76690)
- Les-Authieux-Ratieville (76690)
- Claville-Motteville (76690)

Communes impactées partiellement :

- Clères (76690) : Rue des Mares, Rue de la Futaie, Impasse de la sente a panier, Rue de la Futaie, Rue du trou à barbe, Route de mont Cauvaire, Route de la Houssiette, Route de fontaine le bourg, Rue de la Seille, Rue du Hamel, Route du Mont Piel, Chemin des Aubépines
- Fontaine Le bourg (76690) : Rue du Hamel, Route du Mont Piel, Chemin des Aubépines, Chemin du Mesnil Englier, Chemin du Thil, Chemin les Maissonnettes, Tour du Creux, Cote de la justice, Rue du Rombosc

Contact presse ARS de Normandie

Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr